Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212202048-20260615-2026_06_15_07-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de PLOEZAL
Séance du 15 juin 2026

Date convocation : 10 juin 2026 **Membres :** En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 13	Le dix juin deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Guy CONNAN, Maire.** **Etaient présents :** Guy CONNAN, Yannick CARMIGNAC, Katia RABE, Anne LAZAREVITCH, Mauro Giuseppe LECCACORVI ; Marion LE FLEM, Jacques LE HONSEC, Pierre LE BARS, Murielle TATARA-VIVILLE, Viviane LE GOFF, Sébastien LE MINOUX ; Anthony ROBINARD et Brigitte LE BAIL. **RETARD :** Murielle TATARA-VIVILLE (Arrivée à 20h21) **Excusés :** Philippe DURANTI, qui donne procuration à Yannick CARMIGNAC ; Marie Christine BINOT qui donne procuration à Murielle TATARA-VIVILLE **Secrétaire de séance** : Marion LE FLEM

2026_06_15_07 OBJET : **AMO urbanisme : Travail sur les OAP**

Monsieur le maire informe l'assemblée que dans le cadre du PLUi, la commune dispose d'OAP (Orientations d'aménagements programmées)
Ces OAP expriment de manière qualitative les ambitions et la stratégie d'une collectivité territoriale en termes d'aménagement.
Monsieur le maire propose de travailler avec un bureau d'étude (Cohésion Urbaine, Représenté par M. Benoit LAMBERT) permettant un accompagnement de stratégie urbaine.
M. le maire propose qu'une réunion de travail, permettant aux élus de mieux visualiser et apprécier les OAP de la commune soit organisé **le mercredi 17 juin, RDV au presbytère, à partir de 17h30,** pour mieux comprendre par la suite, les différents ateliers de travail proposé par M. LAMBERT
Cet accompagnement prendra forme de plusieurs ateliers (4) : **1ere réunion : Le 26 juin à 17h30**
Détail de l'assistance :

Réunion	600,00 €	5	3 000,00 €
Analyse socio-démographique	1 200,00 €	1	1 200,00 €
Analyse contextes réglementaires	300,00 €	1	300,00 €
Programmation OAP	1 200,00 €	3	3 600,00 €
		H.T	8 100,00 €
		TVA	1 620,00 €
		T.T.C	9 720,00 €

Après échange et délibérations,
Le conseil municipal, **à l'unanimité**
ACCEPTE le devis présenté par Cohésion Urbaine pour travailler sur une stratégie pour un montant HT de 8 100 euros HT

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Guy CONNAN

Le secrétaire de Séance,
Mme Marion LE FLEM

MAIRIE DE PLOEZAL (22)